



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



Gestion des espaces verts, réduction des pesticides, déchets verts et biodiversité : Retours sur les initiatives de nos communes



► Rencontre entre élus et techniciens

*Organisée avec la Communauté de communes du Pays de Liffré
et la Communauté de communes du Val d'Ille*

La Bouexière (35)

16 janvier 2013

➤ Remerciements

Bruded, la communauté de communes du Val d'Ille et la Communauté de communes du Pays de Liffré tiennent tout spécialement à remercier Stéphane Piquet, maire de La Bouëxière, et ses équipes (Samuel Allain et Lionel Bouvet), qui ont accueilli cette Rencontre. Remerciements également à Isabelle Joucan (adjointe), Marie-Jeanne Dantec (Responsable des espaces verts) de Guipel et Joël Chevalier, maire de Laniscat, pour leurs témoignages.

➤ Les participants

Communauté de communes du Val d'Ille			
Saint Médard sur Ille	Brugalais	Philippe	Responsable Technique
Saint Médard sur Ille	Beurel	Daniel	Agent technique
Guipel	Joucan	Isabelle	Adjointe
Guipel	Dantec	Marie-Jeanne	Responsable espaces verts
La Mézière	Bizette	Gérard	Adjoint
La Mézière	Delande	Michel	Responsable Technique
Melesse	Heurtier	Richard	Responsable espaces verts
Vignoc	Fouque	Jacky	Responsable Services Techniques
Vignoc	Richard	Emmanuel	Agent espaces verts
CCVI	Rouillard	Soazig	Technicienne
CCVI	Badea	Sabina	Technicienne
Communauté de communes du Pays de Liffré			
Liffré	Genouel	Jean	Elu
Liffré	Laferté	Louis	Elu
Liffré	Vernet	Nicolas	Directeur des services techniques
Liffré	Gaillard	Jean-Pierre	Chef d'équipe
Liffré	Merhand	Frédéric	Chef d'équipe
Liffré	Larcher	Benoît	Chef d'équipe
Ercé-près-Liffré	Aubrée	Loïc	Adjoint
Ercé-près-Liffré	Fouquet	Didier	Agent
La Bouëxière	Piquet	Stéphane	Maire
La Bouëxière	Lahaye	Patrick	1er adjoint
La Bouëxière	Becel	Gérard	Adjoint
La Bouëxière	Allain	Samuel	Responsable services techniques
La Bouëxière	Bouvet	Lionel	Responsable espaces verts
La Bouëxière	Percherel	Florian	Technicien
Chasné-sur-Illet	Grehal	Roger	Agent
Chasné-sur-Illet	Beauvais	Michel	Agent
Dourdain	Guerrault	Mélanie	Responsable espaces verts
CCPL	Poulain	Stéphane	Technicien
Autres communes et structures			
Hédé-Bazouges	Bénis	Jean-Christophe	Adjoint
La Baussaine	Deniau	Florence	Maire
Laniscat	Chevalier	Joël	Maire
Syndicat de Bassin versant du Linon	Nathalie	Oliviero	Animatrice
Syndicat de bassin versant du Chevré	Casanova	Florence	Technicienne
BRUDED	Laurent	Mikael	chargé de développement
BRUDED	Houin	Raphaëlle	chargée de développement

➤ Le programme de la Rencontre

➔ Déambulation dans les rues de La Bouexière

➔ Retour en salle avec les témoignages de :

- Laniscat (22) : invention d'un sarcloir « pousse-pousse » pour entretenir les cimetières et gestion « zéro phyto » de la commune
- Guipel (35) : gestion zéro phyto du cimetière et du terrain de foot et incitation des habitants à jardiner les trottoirs
- CC du Val d'Ille (35) : retour sur 4 ans d'expérimentation de fauche tardive des bords de route

➔ Travail en Ateliers autour de 3 thématiques :

- Atelier 1 : tonte- fauche-désherbage-aménagements
- Atelier 2 : cimetières et terrains de foot
- Atelier 3 : biodiversité, acceptation des changements de pratique, communication auprès du grand public

➔ Retransmission des Ateliers et échanges



Les Témoignages des 4 communes, des vidéos de démonstration du pousse-pousse, ... et le présent compte-rendu sont téléchargeables sur : www.bruded.org/rencontre_alternative-espaces-verts_LaBouexiere.html

L'expérience de La Bouexière

Retour sur la base de la déambulation menée avec Stéphane Piquet (Maire) et Samuel Allain (Responsable des services techniques) et Lionel Bouvet (Responsable des espaces verts)

➤ La végétalisation du bourg

« Lors du réaménagement du bourg, en phase conception, on a prévu de laisser des emplacements libres pour permettre l'installation de plantes (grimpantes) dans des alcôves le long des habitations.

En phase travaux, avant de mettre en place le revêtement final, on est allé voir les particuliers un à un pour voir s'ils étaient partants. La plupart on dit oui. C'est la commune qui plantera. Du point de vue de l'entretien, on échangera avec les particuliers pour voir si certains sont prêts à le prendre en charge. »



Le végétal a aussi sa place dans le bourg. Ici une herbe spontanée a pris la place dans l'attente d'une plantation choisie dans l'alcove volontairement aménagé à cet effet



Lors des travaux de réaménagement du cimetière, le choix a été fait de venir planter dans l'interstice de la saillie de l'enrobé : euphorbe,

➤ Gestion différenciée des pelouses



Informer les habitants en cas de changement de pratiques s'avère primordial

« La 1ère année, dans une pelouse de lotissement, on a expérimenté une fauche tardive. Les particuliers se sont plaints à cause de la pousse de pissenlits et des herbes hautes le long des clôtures.

On a adapté les pratiques en tondant tous les 1 mois et demi environ. Par ailleurs nous avons disposé des panneaux d'information. La gestion différenciée des pelouses s'établit maintenant ainsi :

- d'un côté des parties tondues bas, tous les 15 jours : bande de 2 mètres de large le long des clôtures des jardins des particuliers et parcours dans la pelouse pour inciter à la promenade
- de l'autre une tonte plus haute, de l'ordre de 15 cm, effectuée tous les mois ½ environ

Le matériel utilisé est une tondeuse mulching. L'adaptation de la tondeuse entre bas et haut nécessite

une intervention mécanique donc on fait toutes les tontes basses de la commune puis toutes les tontes hautes, mais cela s'organise bien.

Le fait de tondre moins souvent et plus haut a plusieurs intérêts : c'est mieux pour les petites bêtes, des pâquerettes ont le temps de pousser et les abeilles en profitent et ça limite le travail des équipes. »

➤ Le ré-aménagement de rues

« Dans la rue des écoles, nous avons remplacé plusieurs pelouses par des parterres, notamment en face de l'ALSH et le long des parkings des terrains de foot »

Si l'opération nécessite un investissement lors de l'installation du parterre il y a 2 avantages :

- peu d'entretien : le parterre nécessite peu d'entretien (rabattement des tiges une fois par an, désherbage manuel) par rapport à ce que nécessite une pelouse
- meilleure répartition de la charge de travail : cet entretien peut se faire à des périodes (fin d'hiver, automne) où les services sont moins sollicités par les tontes



➤ Le désherbage

« Pour le désherbage on utilise un matériel à base de brosses rotatives. Le désherbage est complété par du désherbage à l'eau chaude (système aquacide, acheté par la Communauté de communes)

L'appareil consomme environ 1000 litre d'eau et environ 20 litres de gazoil par jour.

Cout d'acquisition : environ 23 000 euros

Par contre, l'appareil est sensible et la prise en main n'est pas évidente. Dans l'idéal, il devrait être utilisé par une seule et même personne pour toutes les communes. »

➔ Pour avoir un retour sur les différents matériels alternatifs au désherbage chimique :

www.feredec-bretagne.com/zqe.asp?NumeroPage=48



L'aquacide : un appareil mutualisé par les 5 communes de la CC, mais qui reste assez « sensible » en terme d'utilisation

➤ Les paillages

Un broyeur (marque : mighty BANDIT model 75) a été acheté par la commune de Liffré et mis à disposition des 4 autres communes de la CC dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

Il permet de broyer des tailles de haies et des élagages jusqu'à 18 cm de diamètre.

Cela va permettre de limiter la production de déchets verts et de ré-utiliser le broyat sous forme de paillages.

Pour les parterres du bourg nouvellement réalisés, le choix s'est porté vers un paillage biodégradable à base de fibre de coton recyclé et de jute (www.neoverda.fr/toile-de-paillage/95-toile-de-paillage.html)



Le broyeur, acheté par la commune de Liffré avec un soutien du SMICTOM, est mis à disposition des Autres communes de la CC. Il permet de pailler les massifs et de limiter les apports de déchets verts en déchèterie

➤ Le cimetière



« Une partie des allées, anciennement gravillonnées, a été remplacée par de l'enrobé. Le choix a surtout été fait pour éviter le ravinement important que nous subissons en raison du caractère pentu du cimetière, mais il limite aussi les parties à désherber. Coût pour l'ensemble du cimetière = 135 000 euros. Pour les allées, la commune qui avait arrêté de traiter est en recherche d'une solution efficace. Elle se questionne sur un retour au désherbage chimique en 2013. »

La partie gravillonnée du cimetière : une des dernières zones qui pose encore problème pour se passer totalement des désherbants.

➤ Matériel d'un ferronnier de La Bouexière



Ce matériel, imaginé par le service des jardins de la Ville de Rennes pour entretenir les larges allées sablées ou gravillonnées des parcs et jardins et réalisé par un ferronnier de La Bouexière.

L'expérience de Guipel (35)

Retour d'une commune en « zéro phyto » par Isabelle Joucan (Adjointe) et Marie-Jeanne Dantec (Responsable des espaces verts)

« La commune de Guipel est passée en « zéro phyto » en 2009. En parallèle, elle a souhaité développer une autre appréciation de la végétation dans l'espace public en incitant les habitants à jardiner les trottoirs et en expérimentant une végétalisation du cimetière »

➤ Végétaliser les rues



La convention de végétalisation de Guipel est téléchargeable sur : www.bruded.org/379.html

A Guipel, quelques habitants avaient spontanément planté des vivaces, le long de murets ou d'habitations, donnant sur des trottoirs gravillonnés. Pour accompagner ce mouvement, et permettre aussi aux habitants qui le désirent de planter le long des trottoirs bitumés, la municipalité propose une convention de végétalisation de l'espace public. La mairie prend à sa charge la découpe du bitume et la préparation du sol, ainsi que la plantation des végétaux, en lien avec le particulier. De son côté, l'habitant s'engage à assurer l'entretien, l'arrosage, la taille et le remplacement des végétaux en cas de besoin.

➤ Et le cimetière

Le désherbage d'un cimetière gravillonné, comme c'est le cas à Guipel, est fastidieux si l'on souhaite éradiquer toutes les herbes folles, sans recours aux désherbants chimiques.

La commune a ainsi expérimenté une végétalisation entre les tombes : des fleurs choisies viennent occuper la place d'herbes spontanées inesthétiques ! Le choix s'est tourné vers un mélange prairie fleurie (nova-flore / Angers).

Le rendu est vraiment esthétique du printemps à l'été. Moins pour la période automne-hiver. "En théorie, on devrait laisser grainer pour que les plantes se ressèment toutes seules, mais dans la pratique, on a rabattu (coupé les tiges) avant la Toussaint" nous a expliqué Marie-Jeanne Dantec, en charge des espaces verts.



L'expérience de Laniscat (22)

Retour d'une commune en « zéro phyto » par Joël Chevalier (maire)

Maire-adjoint depuis 2001, Joël Chevalier est devenu maire de Laniscat aux élections de 2008. A l'époque la commune était entretenue par deux agents, proches de la retraite, et qui n'avaient pas réellement souhaité revoir leur mode de gestion.

A leur départ à la retraite, la commune a clairement affiché sa volonté de s'orienter vers une gestion plus écologique. Les deux jeunes qui ont été embauchés étaient donc clairement dans cette démarche.

« Avec cette embauche, on est passé presque du jour au lendemain en zéro phytos » indique Joël Chevalier

Les 1ères étapes ont consisté à remettre en place des haies bocagères, des jachères fleuries et développer un Plan de désherbage. Rapidement, la commune a voulu aller plus loin en s'orientant vers le zéro phyto.

➤ Un sarcloir « pousse-pousse » pour les allées du cimetière



« Une des problématiques à laquelle nous étions confrontée était le désherbage des allées gravillonnées, notamment dans le cimetière. Je me suis rappelé du matériel que l'on utilisait dans le temps pour le désherbage des champs de betteraves. Les agents ont bricolé un prototype. On a fait des essais et vu que c'était concluant. Du coup on en a fabriqué un deuxième avec un support de lame moins large (que celui sur la photo), permettant de passer entre les tombes, sans les abîmer ».

Une vidéo de démonstration est visible sur : www.bruded.org/rencontre-alternative-espaces-verts-LaBouexiere.html

➤ Une brosse rotative pour les dallages achetée en commun

Pour les rues et les dallages, on utilise une rotobrosse (90cm de large) adaptable sur un microtracteur (fabricant : Kersten – des participants utilisent également le même matériel chez Poget). Nous l'avons achetée en commun avec la commune voisine (coût : 15 000 euros), avec une aide de la Région Bretagne et de l'Agence de l'eau. (cf. : www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2013-02/materiels_desherbage.pdf). Par contre, idéalement, « il faut que ce soit la même personne qui l'utilise. La personne habituée va tout de suite trouver la bonne inclinaison ».

➤ Un désherbage collectif du terrain de foot

Pour les rues et les dallages, on utilise une rotobrosse (90cm de large) adaptable sur un microtracteur (fabricant : Kersten – des participants utilisent également le même matériel chez Poget). Nous l'avons achetée en commun avec la commune voisine (coût : 15 000 euros), avec une aide de la Région Bretagne et de l'Agence de l'eau. (cf. : www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2013-02/materiels_desherbage.pdf). Par contre, idéalement, « il faut que ce soit la même personne qui l'utilise. La personne habituée va tout de suite trouver la bonne inclinaison ».

L'expérience de la Communauté de communes du Val d'Ille (35)

Retour de Sabina Badéa, chargée de l'environnement

Ce retour d'expérience a fait l'objet d'une Fiche spécifique par BRUDED téléchargeable sur :



www.bruded.org/380.html

Retour sur le travail des 3 groupes en ateliers

➤ Groupe de travail sur le désherbage (hors cimetière et terrain de foot)

Ce qui marche pour moins désherber, ne pas désherber :

- La tonte mulching : pas d'exportation/pas de déchets
- La fauche quand on trouve quelqu'un pour valoriser le foin (un particulier, un agriculteur disposant d'une presse à moyenne densité pour faire des petites bottes...)
- La gestion des espaces par des animaux (moutons notamment) : zéro entretien, peu de contraintes (grillage, déclaration vétérinaire, ...)
- La politique « zéro phyto » : à initier en début de mandat pour permettre une appropriation par les agents et les habitants
- Les jachères fleuries
- Dans un lotissement, prévoir des aménagements (haies...) sur l'espace privé, entretenu ensuite par les habitants
- Des taillis, des bosquets... répondant à des usages (fruitiers, fagots...)

Ce qui est plus compliqué, en recherche de solutions :

- Intégrer la notion d'entretien dans les aménagements : les bureaux d'études ne prennent pas souvent ça en compte
- Animaux : convaincre la population (crainte du bruit, de l'odeur...) et faire attention à ce que les habitants ne leur donnent pas à manger.
- La fauche tardive (bords de route...) et le devenir des déchets de fauche : un agriculteur (mais cela dépend souvent des conditions climatiques : intéressé en période de sécheresse, pas les autres années), méthanisation (si proche)...

➤ Groupe de travail cimetières et terrains de foot

Terrains de foot :

- Relationnel souvent difficile avec les usagers : à Laniscat, ils sont sollicités pour une opération de désherbage manuel avec un couteau à désherber
- Difficulté pour les sportifs d'accepter les mauvaises herbes : travail sur le changement de regard
- Complexité technique d'un entretien « zéro phyto » : plus facile pour les communes « riches » ?
- Préconisations : entretien annuel qui consiste en : sablage/décompactage (appareil loué ou prestation avec Végam –Liffré ou Massart-Montauban de Bretagne), regarnissage puis amendement

Cimetières

- Dans le groupe de travail : 3 communes en « zéro phytos » : le désherbage se fait manuellement (binette, pousse-pousse)
- Techniques mises en œuvre :
 - o Espaces fleuris (Guipel)
 - o Binette ou pousse-pousse (Laniscat, Hédé-Bazouges)
 - o Revêtements : enrobé (Liffré) ou gravier très fin (comme un paillage) pour sarcler facilement
 - o Essais de produits naturels (macération)
- Certaines communes font appel à un chantier d'insertion ou un ESAT en période haute

➤ **Groupe de travail biodiversité et communication**

Pour les abeilles et l'apiculture :

- Pose de ruches en ville/ dans les bourgs
- Installation de jardins mellifères,
- jachères fleuries :
 - o aspect ludique : labyrinthes fleuris, autoriser à cueillir des fleurs
 - o aspect partenarial : cofinancement avec la Fédé de Chasse, s'arranger avec agriculteurs pour la préparation du terrain

Pour les insectes

- Hôtels à insectes
- Fauche tardive

Biodiversité en général

- Démonstration pour le broyage (paillis utile pour oiseaux insectes....)
- Choix des essences locales : haies, parterres...
- Opération 1 naissance= 1 arbre ou 1 arbre = 1 vie
- Inventaire des vergers + replantation
- Installer des plantes couvre-sols au pied des plantes tapissantes
- Fauchage tardif, recours à des animaux (moutons, chèvres...)
- Intégrer la biodiversité dès la création d'aménagement (cg architectes-paysagistes)

Communication

- Expliquer :
- Importance de la formation de l'agent : relai d'information / renvoi vers les élus en cas e besoin
- Travailler avec les associations : Nuit de la Chouette avec la LPO par ex..
- Mettre en place des panneaux d'information : parterres, pelouses fleuries, jachères... pour expliquer la démarche et l'intérêt pour la biodiversité
- Réunions publiques : ne pas parler de « mauvaises herbes »...

CONTACT :

BRUDED - 19, rue des Chênes - 35630 Langouët - contact@bruded.org – www.bruded.org

BRUDED est soutenu par :



